

MAIRIE DE DOISSAT

24170

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du 22 septembre 2018

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Jean-Pierre MORETTI, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Michel DUMAS.

Absent : Francis RINGENBACH

Mr Le Maire remercie le Président du Comité des Fêtes, Bruno LALLIER, pour son organisation et la réussite de son repas estival et de son vide-grenier.

ORDRE DU JOUR

- Mr Le Maire demande au Conseil l'autorisation de mettre à l'ordre du jour la délibération « indemnité du percepteur » cause départ de Mme LAPORTE au 01 septembre 2018.
- Délibération SDE 24.
Pack énergie (nouvelle participation du SDE 24 pour la réalisation du pré-diagnostic énergétique sur les bâtiments publics).
Passage au vote. Vote Non à l'unanimité
- Délibération remboursement assurance Groupama pour le sinistre d'une vitre cassée dans la cuisine.
Passage au vote. Vote Pour à l'unanimité
- Délibération convention pour le délégué à la protection des données mutualisées. Le Conseil décide de donner la compétence à l'Agence Technique Départementale (ATD) pour assurer cette mission.
Passage au vote. Vote pour à l'unanimité
- Délibération présentation du rapport annuel 2017 en eau potable (document consultable en Mairie, sur le site internet doissat.fr et envoi sur les boites email des conseillers).
Passage au vote. Vote Pour à l'unanimité
- Délibération indemnité de conseil et de budget Mme LAPORTE (Trésor Public de Belvès pendant 8 mois de présence). Il convient de lui verser son indemnité.
Nouvelle trésorière Mme Maryse PETIT qui a pris ses fonctions au 01 septembre 2018.
Passage au vote. Vote Pour à l'unanimité
- Réflexion emplacement des poubelles (remplacement des anciennes poubelles avec un nouveau fonctionnement à partir de 2019. Elles seraient réunies en un seul point (à l'étude, affaire en cours).
- Fête de Noël.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

Mr Le Maire donne la parole au Président du Comité des Fêtes. Celui-ci nous informe de la modification de cette fête de Noël avec la suppression des cadeaux aux enfants (-12 ans) et du spectacle. Un après-midi avec une sortie ludique devrait remplacer probablement le spectacle. L'idée sera soumise courant octobre lors de la prochaine réunion du Comité des Fêtes.

De son côté, le Conseil Municipal réfléchit sur le report des cadeaux offerts aux aînés à partir de l'âge de 65 ans, les personnes de 60 ans étant encore « jeunes » aujourd'hui !

Cette décision sera votée à la prochaine réunion du Conseil le 27/10/2018.

La date retenue pour la fête de Noël 2018 est le 15 décembre 2018, le dîner restant inchangé.

DIVERS

- Devis CYPRIOTE
Réalisation du point à temps sur une partie communale et intercommunale.
Montant 8.280 € HT
- Courrier reçu en mairie provenant de Mr Benjamin DELRIEUX concernant les aides régionales de notre territoire (dossier consultable en mairie).
- Courrier reçu provenant de l'Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat (lecture faite).
Une lettre de soutien va être réalisée.
- Travaux du Bourg
 - Allées du cimetière terminées
 - Allée au monument aux morts en voie de réalisation
- Travaux chemin de randonnée (sous cimetière). Vu avec M. CONSTANTIN pour faire la 1^{ère} partie de l'église au PECH.
- Banquette + Talus, débroussaillage effectué par M. Daniel BOISSY semaine 39.
- Adressage
Bruno LALLIER et Jean-Marie GILET, les référents, vont débiter les démarches et commencer les visites sur le terrain.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 27 octobre 2018 à 16h30.**

Réunion préparatoire des adjoints prévue : Mercredi 17 octobre 2018 matin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.